

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2026**

**Présents** (11) : PANNEQUIN Bernard, GUILLOT Jean-Michel, KOPP Odile, RANVAL Lionel, CALCIAT Amélie, CAVAREC Auphémie, GAUTHIER Thierry, GIRARD Caroline, OUDIN Christel, PASQUIER Françoise, PETIT Frédéric.

**Absents excusés** (2) : THEVENOT Didier a donné pouvoir à RANVAL Lionel, RANDUINEAU Guillaume

## **1/ Approbation du PV de la réunion du 21 avril 2026**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## **2/ SIDELC : motion relative à la compétence « distribution d'électricité » (délibération 2026\_45)**

Le président du SIDELC a alerté les maires du département par courrier en date du 8 avril 2026 sur le contenu du futur projet de loi sur la décentralisation. Ce texte contient une disposition visant à transférer aux départements les compétences actuellement exercées par les syndicats d'énergie en qualité d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité. Le SIDELC exerce cette compétence depuis 1978. Le SIDELC a adopté le 5 mars 2026 une motion réaffirmant le rôle des communes et de leurs groupements en tant qu'autorités organisatrices de la distribution d'énergie, ainsi que l'efficacité du modèle porté par les syndicats d'énergie en matière de solidarité territoriale, de qualité du service public de l'électricité et de capacité d'investissement locale. Le SIDELC invite les communes membres à délibérer à leur tour en soutien à cette position.

**Vote** : à l'unanimité des présents et représentés

## **3/ Avis sur la demande de régularisation de la SAS METHA BLOIS NORD (délibération 2026\_46)**

Le 26 mars 2026, la SAS METHA BLOIS NORD a déposé un dossier de demande d'enregistrement pour la régularisation de l'unité de méthanisation agricole qu'elle exploite au lieu-dit Bel Air à Fossé. Une consultation du public a été organisée du 18 mai au 15 juin 2026. La commune de Saint-Bohaire étant située dans le périmètre concerné par les risques et inconvénients dont l'établissement pourrait être la source, l'avis du conseil municipal est requis. Le dossier de régularisation présenté fait suite à plusieurs évolutions techniques du projet initial. À l'origine, une séparation de phase du digestat était prévue sur le site avec un stockage de digestat liquide, un stockage de digestat solide ainsi que des stockages déportés. La SAS prévoit désormais une valorisation du digestat brut sans séparation de phase. Le nouveau plan d'épandage ne change pas les données pour l'EARL Moulin de la Fontaine.

**Vote** : avis favorable à l'unanimité des présents et représentés

## **4/ Bornage et acquisition de portion de parcelle (délibération 2026\_47 [achat] et 2026\_48 [bornage])**

M. le Maire a été informé de la vente de la parcelle ZO 0142 d'une surface de 997m<sup>2</sup> située à Grivelle. Sur le PLUiHD, cette parcelle comporte un emplacement réservé de 72m<sup>2</sup> qui y avait été positionné pour permettre d'agrandir la parcelle ZO 0023 où se trouve l'abribus de Grivelle et un puits. Le conseil municipal accepte de procéder au bornage de ladite parcelle (devis de Géomexpert de 1 130,86€ ttc) et de procéder à son acquisition pour un prix de 180€.

**Vote** : à l'unanimité des présents et représentés

## **5/ ATELIER MUNICIPAL / Offres de marché public (délibération 2026\_49)**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 4 juin 2026 à 18h. Le conseil municipal valide les propositions de la commission d'appel d'offres.

**Vote** : à l'unanimité des présents et représentés

## **7/ QUESTIONS DIVERSES**

- La mairie a été contactée par un habitant de Russy nous informant que le réseau n'était pas optimal. Orange nous a informés de travaux d'amélioration sur le réseau mobile du 8 au 12 juin.
- La Fédération de Gym Sénior a proposé à la commune d'organiser des cours 1 fois/semaine à destination des personnes de + de 60 ans. Les cours sont gratuits la 1<sup>ère</sup> année. Le conseil municipal est favorable à cette proposition sous réserve qu'il y ait suffisamment de personnes intéressées.

- Mme Girard demande s'il serait possible d'aménager un cheminement piétonnier entre le bassin d'orage et le lotissement de Russy. Des élus se rendront sur place pour voir si ce projet est réalisable.
- La commune est propriétaire des parcelles cadastrées ZD0369 et ZD367, pour une superficie totale de 785 m<sup>2</sup> et classées en zone UJ1 du PLUiHD. Il est proposé de les faire viabiliser et de les mettre en vente au prix du marché.

## **8/ COMPTES-RENDUS DES REUNIONS et COMMISSIONS**

- 24 avril : Bureau communautaire (B. Pannequin)
- 24 avril : Rdv avec la conseillère aux décideurs locaux du service de gestion comptable (B. Pannequin, J-M Guillot et T. Gauthier)
- 29 avril : comité de vie sociale du DITEP (J-M Guillot)
- 30 avril : cérémonie d'accueil des Maires à Chaumont-sur-Loire (B. Pannequin)
- 5 mai : Rdv avec la SAFER (B. Pannequin)
- 13 et 20 mai : visite périodique des installations communales par la SOCOTEC (O. Kopp)
- 18 mai : Bureau communautaire (B. Pannequin)
- 19 mai : SMAEP (L. Ranval)
- 20 mai et 9 juin : vérification périodique des poteaux et bornes incendie (B. Pannequin)
- 20 mai : tirage au sort du jury d'assises (B. Pannequin)
- 21 mai : SIAB (B. Pannequin)
- 26 mai : conseil communautaire (B. Pannequin)
- 28 mai : conférence de Bernard Gosle : « être parent avec son enfant au quotidien » (A. Cavarec)
- 2 juin : SMB Cisse (L. Ranval)
- 3 juin : Pays des Châteaux (L. Ranval)
- 4 juin : Commission d'Appel d'Offres
- 8 juin : audit école du paysage (L. Ranval)
- 10 & 11 juin : Université des Maires (L. Ranval et A. Cavarec)
- 12 juin : bureau communautaire (B. Pannequin)
- 16 juin : Rdv avec le service assainissement d'Agglopolys (B. Pannequin)

Fin de séance : 21h20

Prochaine réunion : 21 juillet 2026